

Les Personnels ne sont pas des esclaves de l'Administration !!

Neuvic, 08 novembre 2022

Le 23 octobre 2022, le ministère de la Justice a souhaité reconnaître les compétences et l'expérience des adjoints administratifs affectés sur des postes dont les sujétions et/ou la technicité justifient qu'ils relèvent du niveau de catégorie B.

Pour cela, un plan de requalification sur quatre années a été lancé. Lors de la publication de la note relative à la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs dans le cadre de la requalification, nous découvrons tous avec stupeur la cartographie des postes.

Incohérence et mépris sont affichés.

Les collègues sont écoeurés devant tant d'affront !! Comment expliquer que certains services avec des niveaux certains de technicité soit moins méritants que les autres personnels (DSD, RH, etc..).

Comment penser autrement en voyant cette liste et certains postes fléchés ?

Les personnels administratifs sont les victimes du dédain affiché par ce ministère :

- **Absence d'organigramme de référence,**
- **Écrêtage des heures = travail dissimulé,**
- **IFSE dont le montant est divisé par 2 alors que la reconnaissance indemnitaire est indépendante de la PSS,**
- **Recours à la contractualisation à marche forcée en lieu et place des emplois statutaires,**
- **Souffrance des personnels suite à l'abandon de nos hiérarchies !!**
- **Surcharge de travail.**

Cette liste est non exhaustive, ce *PLAN DE REQUALIFICATION* ne calmera pas la grogne des personnels administratifs !!

Les personnels sont déjà surchargés de travail avec un manque criant d'effectif lié à une gestion archaïque à la petite semaine sans prendre en compte l'humain.

L'UFAP UNSa Justice de Bordeaux ne cautionne pas ce plan de requalification. Celui-ci pourrait ici et là empêcher des agents restés catégorie C de prétendre à une mobilité au sein de la DAP pour rentrer chez eux.

Aujourd'hui rien n'est discuté, tout est imposé ... LE 49-3 sauce DAPIENNE !!!